

**P. Athanase WELYKYJ, OSBM**

**ENTENTE DE BREST**  
**– 1596 –**

**à la lumière des archives de l'époque**

**PARIS**  
**1994**

**diasporiana.org.ua**



**P. Athanase WELYKYJ, OSBM**

**ENTENTE DE BREST  
– 1596 –**

à la lumière des archives de l'époque

**[diasporiana.org.ua](http://diasporiana.org.ua)**

**PARIS  
1994**

Ce livre est édité avec la mention :

**« Pro Manuscripto »**

— Il n'est donc pas mis dans le commerce normal avec un prix déterminé de vente.

— Il doit être diffusé, en principe, de personne à personne ou de la main à la main, comme un document privé, presque un document de famille.

On peut se le procurer en écrivant à :

l'Exarchat Ukrainien, 186, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

— Aucun prix déterminé ne peut être exigé.

Cependant, il est convenable de faire librement une offrande pour aider à couvrir les frais d'impression et d'expédition.

TRADUCTION FRANÇAISE DE LA LANGUE UKRAINIENNE  
ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES  
DU P. MICHEL WASYLKYK  
AVEC LA COOPERATION DE MADAME JEANNINE CORBÉ

Winnipeg, le 24 novembre 1994

## INTRODUCTION

*Nous sommes très heureux de présenter au lecteur français une belle étude sur « l'Entente de Brest » — 1596 —, c'est-à-dire la réunion de l'Eglise ukrainienne avec l'Eglise catholique, en revenant à l'unité de l'Eglise orthodoxe avec l'Eglise catholique, conclue en 1439 à Florence, et signée aussi par le Métropolitain ukrainien de Kiev Isidore.*

*Une partie de cette étude, faite par le grand historien P. Athanase Welykyj, OSBM, en ukrainien est présentée maintenant par l'abbé M. Wasylyk au lecteur français en langue française, pour lui permettre de se familiariser davantage avec le grand problème de « l'uniatisme », devenu ces dernier temps une pierre d'achoppement dans le dialogue œcuménique entre l'Eglise orthodoxe et l'Eglise catholique.*

*On se rappelle, en effet, qu'à la sixième réunion de la Commission mixte internationale pour le dialogue théologique entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe à Freising (juin 6-15 1990) en Allemagne, les conversations entre ces deux Eglises avaient été interrompues pour résoudre d'abord la question de « l'uniatisme ». Un Comité mixte de coordination avait été chargé de préparer un projet de solution de ce grand problème œcuménique. Un document préparé par ce comité mixte à Ariccia en 1991, avait été étudié et approuvé par la Commission mixte internationale à Balamand en juin (17-24. 1993) au Liban. Dans ce document de Balamand « l'uniatisme » est rejeté comme méthode à suivre à l'avenir pour le rétablissement de la pleine communion entre ces Eglises, comme opposée à leur commune tradition.*

*Le document de Balamand, il est vrai, est acceptable. De fait, la méthode suivie par l'union de Brest n'est plus acceptable aujourd'hui, à la lumière de la théologie de communion élaborée par Vatican II. Mais, cela ne veut pas dire que tout était mauvais dans ce grand événement historique. Pour en juger en toute justice, il faudrait voir à la lumière de documents historiques de l'époque les vraies causes qui l'ont*

*préparé et les véritables motifs qui ont déterminé les auteurs de cet événement d'agir comme ils l'ont fait. C'est exactement le but poursuivi par le P. Athanase Welykyj dans son travail à ce sujet. A le suivre dans son analyse, très objective, des sources historiques de l'union de Brest, le lecteur sera amené par conclure avec lui que la hiérarchie ukrainienne avait cherché la réunion avec Rome tout à fait librement et pour des raisons profondément religieuses, et non pas comme un résultat de la politique polonaise. Et quant à la façon de réaliser cette union, l'hiérarchie ukrainienne avait adopté la méthode suivie alors par Rome. Avait-elle, dans ces conditions, la possibilité d'agir autrement ? Au lecteur d'en... juger...*

† Maxim Hermaniuk C.Ss.R.,  
Ancien Archevêque de Winnipeg,  
Métropolitain pour les Ukrainiens  
Catholiques du Canada.

## AUX SOURCES DU CATHOLICISME UKRAINIEN

L'événement de Brest de 1596 a déjà sa bibliographie d'une date récente et même très récente. Les principaux moments dogmatico-juridiques de l'Union de Brest sont généralement expliqués et les documents les plus importants publiés. Mais l'Entente de l'Eglise Ukrainienne avec l'Eglise Catholique reste encore maintenant dans l'état de discussion. Les débats concernent généralement les choses accessoires, qui sont pour tous le problème finalement secondaire. Ils sont soulevés par les adversaires du catholicisme ukrainien pour remettre en question (et même pour déprécier Brest comme événement), sa valeur et son histoire. Les points cruciaux dans le groupe de ces questions secondaires — sont peut-être : les causes de l'Union de Brest et principalement les motifs de ses créateurs.

L'événement de Brest de 1596 n'est pas seulement un problème d'histoire ou un document d'archives. C'est jusqu'à aujourd'hui une réalité vivante sur laquelle chaque personne ukrainienne est obligée de prendre une position. Mais prendre cette position conformément à la vérité historique — c'est parfois difficile. C'est pourquoi nous voulons jeter de notre côté sur la plateau de la balance de cette discussion une poignée d'observations et de remarques. Ce sont des choses apparemment petites, qui néanmoins éclairent très bien ces problèmes somme toute secondaires, mais plus discutés.

Nous ne nous sommes pas guidés par la systématisation ou exhaustivité, mais par le désir de découvrir ce qui était omis par inadvertance, souvent découvrir ce qui jusqu'à maintenant était ignoré. Nous pensons que ces lignes jeteront quelques rayons de lumière dans cette lutte centenaire des esprits et trouveront ici leur justification et leur récompense.

Comme le lecteur le verra, nous nous permettons carrément de donner la parole aux hommes de l'époque. A la place des expressions administratives, officielles nous laissons la première place aux observations des personnes privées, à leurs journaux, à leur correspondance privée. Nous pensons que de cette manière l'objectivité sera complètement garantie. A cause de cette objectivité nous ne commentons pas le mot « Rouskyj » s'il se trouve dans les documents. Nous le prenons toujours uniquement dans sa signification ecclésiastique pour désignation du Rite et des fidèles de ce rite : les Ukrainiens et les Russes Blancs.

## CATHOLICISME UKRAINIEN

### UNE DIGUE CONTRE L'EXPANSION POLONAISE

En lisant la riche littérature anticatholique et propagandiste et même celle qui est « scientifique », la proposition que nous avons avancée — c'est un problème. Pour le résoudre nous ne nous enfonçons pas dans la brousse des différentes démonstrations ; pour ébranler des montagnes d'une telle littérature, il nous suffira de tourner — presque à contrecœur — deux pages d'histoire.

En 1587, dix ans avant l'entente de Brest de l'épiscopat ukrainien avec l'Eglise catholique (1596), après la mort du roi Stéphane Batory, en Pologne a été ardemment discutée la question de la nouvelle élection et des candidats possibles et commodes ; un écho profond trouvait une candidature possible de quelqu'un de la ligne des Piastes ou même de Ruryk. Ce bruit traversa largement l'Europe, et une telle question ne pouvait ne pas avoir un retentissement aussi dans les cercles catholiques romains, où elle était sérieusement examinée. Un des plus marquants diplomates du Siège Apostolique Horace Spanocchi — déjà fort d'une sûre expérience diplomatique et même immédiate en Pologne, a préparé pour les plus hauts cercles romains un long mémorial à propos de la situation avant les élections en Pologne. Après avoir fait la revue des désavantages et mêmes des périls qui menacent la Pologne et la Lituanie après une mort prématurée de Batory, Spanocchi se tourne directement vers le problème du nouveau roi et passe à tour de rôle toute une série de candidats possibles, voir utiles, en commençant par les candidats de la famille de Ruryk (Lituanie-Rous) et de la famille des Piastes (Pologne) ; ensuite passe aux candidats étrangers parmi lesquels il s'occupe spécialement du fils du roi de Suède Zygmund qui a été élu.

### UNE EMINENTE PERSONNALITE

Dans le groupe des candidats locaux (16 candidatures énumérées) à la première place est mise la candidature du prince Constantin Ostrozskyj et son fils Janusz, ensuite des princes Slutsky et autres et à la fin Zamojski. Déjà la seule mise à la première place parmi les candidats de Ostrozskyj — et même de les placer parmi les candidats en général — attire notre attention. Cela d'autant plus qu'il s'agit d'un mémorial préparé pour le Siège Apostolique qui disposait toujours des informations bonnes et sûres. Nous sommes encore plus intéressés pour savoir quel était le fondement de la candidature des Ostrozskyj au trône de la Pologne. On peut dire que la pensée de Rome d'alors, était l'opinion de toute l'Europe. Nous pensons que le mieux, c'est de permettre à Horace Spanocchi de s'exprimer directement :



« Quand finalement nous laissons de côté toutes ces considérations (à propos de la situation dangereuse de la politique extérieure de l'Etat) et dans l'intention d'élire un des Piastes (c'est valable aussi pour un des Rurik) alors, même en reconnaissant que la Pologne possède beaucoup d'hommes d'un grande expérience, toutefois je ne pense pas, qu'on pourrait trouver un tel homme qui aurait l'espoir de devenir roi avec un consentement général de tous parce que le voïvode (gouverneur) Milenski, qui peut-être plus que tous les autres, avait les qualités si extraordinaires, vraiment royales, est décédé. Mais, même si on trouvait un tel homme et si cette république insistait vraiment sur la candidature des Piastes, les différents groupes proposeront les candidats suivants : prince Constantin Ostrozskyj gouverneur de Kiev, princes Simon et Alexander Slutski, un des trois frères du Cardinal Radziwil, prince Olytski, Zgurski gouverneur de Poznan, M. Loski gouverneur de Sieradz, M. Zanowski gouverneur de Cracovie, M. Tarnowski dignitaire de Sandomir, M. Firley dignitaire de Bec, André Zborowski, maréchal et M. Zamoyski chancelier de l'Etat.

Nous passons sous silence beaucoup d'autres personnalités de pareille importance mais, comme cela nous semble par notre expérience, depuis mon séjour dans ce pays, ils ont moins de partisans.

Quand il s'agit de la personne de M. Constantin Ostrzskyj, deux raisons sont à sa faveur : d'abord on l'estime comme le prince le plus riche dans tout l'Etat et ensuite qu'on le considère comme un homme cultivé, droit, sincère, généreux, agréable et très bon. Mais deux raisons lui constitueront un obstacle. La première — qu'il est de la partie lituanienne de l'Etat. Alors il faut penser que les Polonais lui seront peu favorables — mais aussi les Lituaniens qui eux-mêmes brigueront cette dignité. La deuxième — qu'il est du rite (foi) de Rous et le principal partisan de non-unis. Et malgré le fait que depuis quelque temps il a effectivement l'intention de quitter le schisme, il voulait devenir seulement catholique de rite grec. A ce sujet il écrivait au pape Grégoire XIII de sante mémoire avec la prière de lui envoyer de nombreux professeurs de valeur pour le séminaire qu'il a fondé sur ses terres. Et s'il avait vraiment accompli cela, les catholiques de rite latin pourraient craindre, que devenu roi il ne fasse entrer dans le Sénat les archimandrites de rite grec afin de répandre ce rite dans tout l'Etat, comme il est déjà répandu dans la Rous et Lituanie.

Quand il s'agit de son fils Janusz, cet obstacle ne le concerne pas parce que depuis plusieurs années il a non seulement abandonné le schisme de son père, mais il est devenu catholique et même de rite latin, dans lequel, comme on peut voir, il est fervent. Bien que le prince soit très agréable, de bonne moralité, polyglotte et très aimé par la

noblesse de l'Etat, on ne peut pas croire que du vivant de son père la république puisse se résoudre à le choisir comme roi. » (1)

L'auteur du mémorial décrit ensuite tous les candidats, chacun à leur tour, énumérant leurs qualités et leurs manques — particulièrement MM. Firley et Zamoyski et passe aux candidats étrangers. Il est de peu d'importance pour nous de savoir ce que l'Europe pensait de ces candidats. Pour le lecteur actuel l'important est l'appréciation de l'opinion publique à propos des princes Ostrozskyj. De cette estimation il ressort que le prince Constantin Ostrozskyj avait dans ses mains à la veille de Brest un énorme capital moral à tel point que la Pologne, en cas de sa possible candidature le redoutait sérieusement à cause de son origine et son rite de Rous (c'est-à-dire s'il devenait catholique de rite grec). Cela signifie que la Pologne craignait que la totalité du peuple ukrainien, et spécialement sa couche dirigeante, ne devienne catholique et par ses éléments de rite slave, n'ébranle l'état de possession du rite latin en Pologne.

#### UNE BELLE OCCASION PERDUE

Ici nous avons un cas peut-être unique dans les annales de la nation ukrainienne et de l'Eglise ukrainienne où l'opinion de l'Europe comptait sérieusement avec une telle possibilité : que le catholicisme ukrainien puisse influencer efficacement la structure ecclésiastique de son voisin — Pologne, pour ne pas mentionner la Moscovie.

Mais dans le passage cité nous avons aussi un exemple frappant de ce capital tombé en vain. Le fils Ostrozskyj Janusz, déjà depuis longtemps — pendant la vie de son père et bien avant le Concile de Brest — qui apportat la solution normale au problème ecclésiastique ukrainien — dans ses recherches de la vérité, était devenu catholique mais de rite latin. Cela a conduit déjà les petits-fils de C. Ostrozskyj — dans le camp polonais. Et de cette façon Ostrozskyj — dont le catholicisme de rite grec était redouté par la Pologne — cessa de constituer une menace dès la première génération (Janusz) : la Pologne pouvait aussi venir à bout avec les Ostrozskyj comme Orthodoxes. Seulement comme catholique le rite grec Ostrozskyj présentait le danger pour la Pologne. Le catholicisme grec de la nation ukrainienne était pour elle une sauvegarde. Dans l'Orthodoxie ukrainienne la Pologne s'immisçait (jusqu'à 1939) et attirait ses meilleurs éléments dans son camp.

Les cas des Ostrozskyj — c'est un avertissement menaçant dans l'histoire ukrainienne. De la fêlure de l'Eglise ukrainienne, les responsables ne sont pas Potyj, Terleckyj — et leurs compagnons — ou la hiérarchie ukrainienne qui se plaça sur le terrain catholique tout en gardant toutes ses caractéristiques. De cette manière ils enlevaient les

armes des mains de la Pologne qui se mettait en campagne sur les terres de l'Ukraine. Ostrozskyj qui voulait défendre des positions indéfendables — tomba ; sur la maison d'Ostrozskyj passa la lourde roue de l'Histoire.

Voici l'illustration de ce qu'était le catholicisme ukrainien pour la nation ukrainienne et quelle opinion en avaient les étrangers (souffrant d'une totale incompréhension des siens). Le nonce apostolique en Pologne, Germanco Malaspina, nous l'a dépeinte dans sa lettre du 7 juillet 1595, à destination de Rome. En attendant à Cracovie les délégués de l'épiscopat ukrainien pour Rome, le nonce a reçu du palais royal l'information que « au synode dans la discussion du problème de leur union (de l'Eglise ukrainienne avec l'Eglise catholique) était présente la noblesse catholique, hérétique, de Rous. Parmi eux était présent aussi Nicolas Sapiha, gouverneur de Witebsk, qui jusqu'à maintenant était calviniste. Tout en écoutant les discussions du Synode, il prit une extraordinaire décision et notamment — d'abjurer le calvinisme et d'accepter la foi (rite) « de Rous », mais sous condition que l'union avec le Siège Apostolique soit accomplie et que l'Eglise de « Rous » reconnaisse le Pontife Romain comme Vicaire du Christ, en déclarant que si cela n'avait pas lieu, alors il passerait dans notre rite (latin). Que Votre Révérence réfléchisse — continue d'écrire le nonce — un tel cas très significatif ne doit-il pas provoquer des grincements de dents chez les orthodoxes et les protestants contre ces pauvres évêques, et contre ces laïcs qui répandent l'idée de l'union... Mais nous, comme dans le passé, ainsi que dans l'avenir nous nous conduirons mûrement et prudemment, sans bruit et en évitant les controverses. » (Cracovie, le 7 juillet 1595) (2).

Cette lettre du nonce qui à ce jour n'était presque pas apprécié à sa juste valeur, est très caractéristique par son sujet principal : la couche perdue des boyards (= noblesse) ukrainiens revient au catholicisme. Autrement elle se dirige vers le camp latin et donc polonais. Comment devaient réagir les évêques ukrainiens en 1595, quand un tel ultimatum leur a été posé non par Sapiha seul, mais par tout le peuple ukrainien et spécialement par les dirigeants ukrainiens ? Est-ce qu'ils devaient se mettre du côté d'Ostrozskyj et se laisser écraser sous les roues de l'Histoire (et voir ce qu'Ostrozskyj — encore vivant — pouvait constater dans sa propre famille) ? La hiérarchie ukrainienne a choisi le chemin de la vie — elle a ouvert largement la porte de retour aux familles des boyards ukrainiens, qui seront si amèrement regrettés par Smotryckyj dans son « Trenos » (1610) attribuant la faute au catholicisme ukrainien. Ici au contraire nous voyons dans quel sens pouvait s'effectuer le développement de la nation ukrainienne si la cause vue si clairement par l'épiscopat ukrainien, était appuyée par Ostrozskyj et s'il avait mis à sa disposition tout son capital matériel et moral pour

donner vie au catholicisme ukrainien non seulement en l'Eglise, mais aussi dans la société. Cela n'a pas eu lieu. Les évêques sont partis pour Rome et Ostrozskyj a pesé de toute sa force pour renverser ce qui seulement commençait à croître. De cette façon, à cause de l'expansion polonaise tout le problème ukrainien a réussi uniquement à retarder le procès de désertion du grand nombre (des Ukrainiens) vers la polonisation et récupérer seulement les unités. Ce qui arriva ensuite, était inéluctable. S'il n'y avait pas eu Brest, cela serait arrivé beaucoup plus tôt.

Si nous joignons les deux images : retour au rite et à la nation ukrainienne de la noblesse ukrainienne (2<sup>e</sup> image), et son offensive sur la polonisation sous angle ecclésiastique et nationale (1<sup>re</sup> image), nous verrons où pouvait et devait aller le développement de la question ukrainienne. C'est sûr qu'il ne menait pas à l'état qui était déploré par Smotryckyj. En fait tout se passa autrement. Le petit écart d'Ostrozskyj devint un grand problème. Sur nous épaules pèse une lourde hérédité et une grande tâche. Reconnaissons la vérité et elle nous aidera à porter la première et à accomplir la seconde.

## PREPARATION DE L'ENTENTE

### **Des phrases propagandistes**

Les phrases jetées d'une façon de propagande ont parfois une vie très longue à laquelle, à cause de leur contenu misérable et même qui vaut rien, ne méritent pas. Seulement par leur répétition constante et jamais par leur vérité elles pénètrent dans la subconscience de personnes isolées et des peuples.

Une de ces phrases profondément enfoncée dans la conscience de la communauté ukrainienne — est la phrase de « la Rome altière » et de ce que la hiérarchie ukrainienne, accédant en 1595 à l'entente avec l'Eglise catholique, était humiliée par Rome et c'est autant par le fait de l'Union que par tout le cérémonial de la profession de foi catholique fait à Rome le 23 décembre 1595.

Nous connaissons bien l'origine de cette « vérité ». Elle était lancée au cours de la lutte engagée contre le catholicisme ukrainien et répétée pendant des siècles sans réflexion critique sur son contenu. Elle était répétée il n'y a pas si longtemps pendant le soi-disant « Synode de Lviv (en 1946) par les unionistes propres et étrangers, unionistes avec l'orthodoxie de Moscou (3).

Avec cette phrase ils voulaient étouffer les cris de désespoir des « libérés » — : des Ukrainiens jetés à la torture moscovite, les cris des gréco-catholiques de la Galicie, de ce Piémont de la conscience nationale ukrainienne et du catholicisme ukrainien ; ébahis par cette « vérité »

les esprits ukrainiens devaient « librement » aller sous le joug de Moscou. A ce moment si décisif il n'y avait pas de discussion sur cette « vérité » ; l'Archiprêtre Rouzyckyj étincelait seulement devant les yeux des personnes présentes par la médaille commémorative de la confession de foi catholique de 1595 et de la médaille de la « réunion des uniates » de 1839. La première rappelait, par ses figures, le temps, le lieu et les circonstances de l'événement historique de 1595, l'autre essayait, par les symboles chrétiens les plus sacrés (la croix) et par les paroles les plus saintes, de cacher le Golgota du christianisme ukrainien vivant sur les terres nord-ouest de l'Ukraine et de la Biélorussie (1839, 1875) ; les autres ont été « réunis » carrément par la violence et sans symboles (1772-1797).

Cependant voyons comment se présente cette phrase volante à la lumière des documents qui ne sont pas destinés à l'export de la propagande ? Une autre fois nous examinerons le cérémonial de profession de foi de POTYJ et TERLECKYJ.

### LA PENSÉE DE ROME

Maintenant nous examinerons le fait même du catholicisme ukrainien dans la pensée de Rome en 1595.

Pour savoir ce que pensait le Siège Apostolique il suffit de suivre sa correspondance presque hebdomadaire avec son nonce de Varsovie à propos de la question de l'Union de l'Eglise ukrainienne. C'est surtout ici que devraient éclater les mauvaises intentions de Rome, celles dont tellement parlent les ennemis du catholicisme ukrainien, sans citer les sources ; naturellement, parce que la fantaisie n'est pas une source tellement convaincante dans les questions de l'histoire. Nous nous limiterons aux sources : nous donnerons les paroles comme elles ont été écrites en 1595.

Peut-être la première tentative de l'épiscopat ukrainien de se placer sur le plan catholique nous l'avons le 15 octobre 1594. Le nonce Germanico Malaspina écrivait de cette question : « Il me semble qu'il faut vous informer à propos de nouvelles que j'ai reçues de M. le chancelier de l'Etat que deux évêques (grecs) de la Rous sont venus chez lui et lui ont montré un document signé par TOUS les évêques — excepté un seul — dans lequel ils déclarent unanimement leur volonté de reconnaître le Pontif Romain comme Vicaire du Christ et veulent, dans l'avenir, vivre selon les directives de Sa Sainteté dans le rite grec dûment réformé... Et que le dignitaire de Cracovie, fils du prince (Ostrozskyj) m'a parlé de cela et il a dit que son père invita de Venise un patriarche catholique afin qu'il vienne et réforme ses propriétés et lui-même. C'est pour cela que d'une certaine mesure j'ai ajouté foi à ce compte rendu et j'ai répondu par lettre au chancelier qu'il adresse

ces évêques à moi. S'il plaira au Seigneur de toucher le cœur de ce peuple en la Rous et en Lituanie, il sera possible de gagner un million d'âmes. Sur leur exemple marcheront facilement la Moldavie et la Valachie. Cette nouvelle plût au roi aussi bien à cause du salut des âmes que pour d'autres raisons qui touchent l'utilité et la sécurité de l'Etat (Cracovie 15.X.1594) (4).

Une autre fois le nonce écrivait sur le même sujet à Rome le 25 novembre 1594 de la même ville de Cracovie en annonçant que « le chancelier ne peut pas maintenant prendre soin pleinement de cette œuvre des évêques de la Rous et lituaniens, parce que d'abord ils sont loin de lui et qu'il est très occupé par les questions des Tatars, mais dès qu'il le pourra il s'efforcera de les faire venir chez lui et il les adressera au nonce » (5). De cette façon il a fallu attendre de longs mois et l'arrivée de la nouvelle année 1595.

#### ULTERIEURE CORRESPONDANCE DU NONCE AVEC ROME

Terleckyj est arrivé à Cracovie seulement vers le commencement du mois de février 1595. Le nonce avertit le Siège Apostolique — comme en passant — en écrivant entre autres sujets que « les évêques de la Rous et de Lituanie m'ont envoyé un évêque de Luck avec des lettres composées et scellées d'eux. De ces lettres il résulte qu'ils désirent s'unir avec l'Eglise catholique. Ils veulent seulement être admis au Sénat et qu'on les laisse dans leur rite (foi) réformé selon la pensée du Souverain Pontif. Cet évêque en parla déjà avec le roi, mais secrètement, de peur du prince Ostrozkyj, gouverneur de Kiev. Moi, pour ma part, j'ai montré que le sein du Siège Apostolique est toujours ouvert et miséricordieux et je n'ai rien négligé de ce que j'estimais convenable au Représentant Apostolique. Mais de l'autre côté je pensais qu'il fallût ici agir prudemment afin que s'ils se montraient inconstants — les protestants ne me reprochent pas l'excès de crédulité. C'est pour cela que j'ai décidé d'ordonner à l'archevêque de Lvov d'entendre cet évêque et de m'en donner l'exposé » (Cracovie, le 10 février 1595) (7). Et dans la lettre du 17 février, comme s'il continuait la lettre précédente, il écrivait : « le roi a ajouté à l'archevêque de Lvov encore l'évêque de Luck et chancelier de la Lituanie afin de bien examiner les écrits envoyés... Du résultat ils doivent m'informer. Mais déjà maintenant, appuyé sur des raisons sûres, je peux écrire de leur vraie conversion. S'il plaisait à Dieu que pour l'augmentation de son saint service et pour la reconnaissance de notre souverain Pasteur — je pouvais finir ici ma mission par le retour des précités..., si cela se vérifiait, la mort ne me serait pas difficile et je ne l'appréhenderais aucunement » (Cracovie, le 17 février 1595) (7).

A ces lettres arriva de Rome une réponse courte et sans trace de quelconques instructions « secrètes » « pour destruction de la Rous ». On y dit simplement : « Si la cause commencée par ces évêques de la Rous aura pour but la vraie gloire de Dieu et le salut des âmes alors avec la plus grande joie nous voudrions en voir son heureux achèvement, et cela dans la manière la plus souhaitable pour l'unité et l'uniformité de l'Eglise. Et que Votre Révérence procède selon les devoir et zèle et tienne la main sur cette cause avec toute vigilance » (Rome, le 11 mars 1595) (8).

Après la réception de nouvelles lettres et des explications venues de Cracovie, le cardinal Secrétaire écrivait que ces « informations ont très réjoui notre Souverain Pontif et nous tous, particulièrement la nouvelle de bons espoirs de réunion de tant de personnes qui ne sont pas unies au sein de la sainte Eglise ; parce que toute cette cause et elle-même et par ses conséquences, que votre Révérence mentionne, mérite d'être recommandée à Dieu et mérite qu'on en prenne soin avec toute la diligence possible. Je suis sûr que votre Révérence fera cela et suggérera au roi la pensée — combien il sera honoré si cela se réalise pendant son heureux règne. Que la Providence Divine donne à sa foi et à sa piété une grâce tellement grande. Et si cet évêque de Luck venait à Rome dans ce but, nous ne négligerions pas de le traiter avec toute l'humanité et tout l'amour possibles. Que votre Révérence s'efforce seulement de faire qu'il vienne et l'encourage lui est les autres, même par l'exemple de la bienveillance accordée ici à l'évêque de Vendée (de Livonia) à qui le Pape a ordonné de donner le logement dans son palais, en plus de choses que nous lui faisons et ferons » (Rome, le 18 mars 1595) (9).

Et de nouveau cette affaire est traitée par Rome et par le nonce complètement selon la volonté divine. Il n'y a pas et il n'y avait pas d'autres instructions, parce qu'elles ne se trouvent pas dans l' « archives secrètes du Vatican ».

### ... EXPLICATIONS DU NONCE

Cette œuvre ne progressant pas à Cracovie, soit en raison du nombre d'autres affaires, soit parce que le nonce avait oublié de la mentionner, celui-ci a reçu un gentil rappel (Rome, 15.IV.1595) (10) signifiant que le Siège Apostolique désire être au courant de cette cause. Tout de suite après la réception de la lettre, le nonce s'est empressé de réparer la chose délaissée par un compte rendu détaillé.

En se justifiant (le nonce) dit, que bien qu'il lui serait très facile de persuader ces évêques d'aller à Rome, il ne l'a pas fait, parce que en tant que représentant du Siège Apostolique, il lui faut « éviter un

jugement trop crédule et ardent dans cette cause et parce que ces hommes sont censés d'être assez inconstants » (11). C'est pour cela « je pensais qu'il fallait s'assurer de la constance non seulement des évêques..., mais aussi de tous les ecclésiastiques et de faire attention afin de ne pas provoquer quelques troubles dans l'Etat par le retour de tout le clergé aux pieds de Sa Sainteté, des troubles qui ensuite seraient imputés à moi, comme représentant du Siège Apostolique » (12). Ensuite il raconte que dans ce but il a conseillé aux évêques de convoquer un Synode pour la Pentecôte. « Maintenant, il y a huit jours que l'évêque de Luck est revenu et il a annoncé au roi et à moi, que quand il s'agit de l'épiscopat et du clergé, leur union était décidée à l'unanimité, l'obstacle est constitué uniquement par le prince Constantin Ostrozskyj et ce d'une manière très inconvenante » (13). Ensuite il dépeint la conduite d'Ostrozskyj et sa lutte contre l'épiscopat. Outre les pénibles menaces dans leur direction, il a confisqué tous les revenus de leurs diocèses et se conduit très mal avec le clergé. « C'est pour cela que le roi, qui plus que tous les autres, a pris sur son cœur la cause de l'union, a renvoyé cet évêque à la maison avec une immunité — pour lui et les autres — si bien qu'ils ne devraient pas craindre les persécutions du prince cité. L'évêque est parti vraiment content et il nous a assurés que dans six à sept semaines arriveront les délégués choisis pour Rome — après s'être équipés pour une cause tellement sainte » (Cracovie, le 12 mai 1595) (14).

Dans une ultérieure correspondance, comme par exemple du 27 mai 1595, le nonce fait savoir que « les évêques grecs écrivent qu'ils viendront ici en temps déterminé pour partir à Rome et pour se présenter aux pieds de Sa Sainteté. Ils seront prêts à tout faire pour le bien des âmes qui leur sont confiées » (15).

#### ATTITUDE DU SIEGE APOSTOLIQUE

Le Siège Apostolique a accueilli ces nouvelles avec une grande satisfaction et approuvant complètement la manière d'agir du nonce et en l'assurant « que cela reviendra à son honneur » (Rome, le 10-VI-1595) (16). Il ne restait plus qu'à attendre les événements suivants — toute l'initiative étant uniquement dans les mains de l'épiscopat ukrainien. Et de cette façon le nonce attend « d'un jour à l'autre » l'arrivée des délégués « très compétents ». Se référant à l'entente de Florence et au Métropolitain Isidore, il rappelle que « depuis ces temps-là le Siège Apostolique n'a plus vu le retour de la Rous, ni une délégation pareille. Malgré qu'ils (les évêques) ne viendront pas avec un équipage de 200 chevaux — comme est venu Isidore mentionné — par la grâce de Dieu au moins ils ne seront pas expulsés — comme l'était lui »



(Cracovie, le 1<sup>er</sup>-VII-1595) (17). Cette attente continue encore le 7 juillet. Le roi aussi attend leur arrivée avec une grande impatience. Mais le nonce est sûr qu'ils « ne devraient pas tarder d'arriver ». En attendant il raconte la conversion de Nicolas Sapiha au greco-catholicisme en finissant : « Nous procédons, et nous procéderons à l'avenir, prudemment et avec précaution, sans bruit et en évitant les controverses. Et, comme je pensais dès le début — il vaudrait mieux ne pas commencer cette affaire du tout — plutôt que d'agir illégalement. Maintenant je suis de la même opinion, je ne désire pas une vaine gloire gagnée par un bien apparent, mais comme représentant de Sa Sainteté, je désire l'augmentation de la gloire divine » (Cracovie, le 7-VII-1595) (18).

Aux lettres du nonce le Siège Apostolique répondait : « Nous attendons les évêques de la Rous avec la satisfaction que dans cette affaire on procède prudemment, et qu'un si bon commencement a été donné par la conversion du gouverneur de Witebsk... Le roi devrait lui accorder une bienveillance pour le disposer peut-être davantage à la grâce divine » (Rome, 29-VII) (19) et dans la lettre suivante le nonce reçoit un éloge personnel et l'approbation de son plan. Après l'accomplissement de celui-ci il doit donner un exposé détaillé de tout « en informant le mieux possible quels étaient les obstacles aux réussites du Cardinal Isidore — pour nous permettre de mieux éviter ces roches sous-marines ; le reste est recommandé à votre prudence » (Rome, le 12-VIII-1595) (20).

Entre-temps, après l'arrivée de Potyj et Terleckyj à Cracovie, et après la présentation des lettres de l'épiscopat et des conditions de l'union, le nonce, après de mûrs conseils, leur a donné une réponse satisfaisante, assurant que le Siège Apostolique les contentera dans toutes les causes qui dépendent d'elle (1-VIII) (21). Aussi le roi donna les assurances solennelles dans les affaires qui dépendaient de lui, confirmant les anciens privilèges (30-VII, 2-VIII) (22).

## CONDITIONS DE L'UNION

Dans les premiers jours d'août le nonce envoya à Rome les conditions de l'épiscopat — pour étude — tout en annonçant une proche arrivée des évêques à Rome. Le Siège Apostolique envoya une réponse : « Nous avons déjà donné l'ordre à l'évêque de Padou et aux autres évêques à propos de la salutation des évêques de la Rous, que nous recevrons avec tout l'amour possible » (Rome, le 19-VIII-1595) (23).

Quand il s'agit du texte transmis avec les conditions, il a été envoyé à l'examen au cardinal Toledo (25-VIII) (24) et ensuite la copie a été adressée à tous les cardinaux pour analyse (30-VIII), pour préparer la décision au moment approprié. Le 16 septembre le Saint Office n'était pas encore prêt et les cardinaux « n'ont pas encore pris

la décision entre eux ; mais nous réussirons à temps, et avec la grâce divine nous ferons tout le nécessaire pour Sa gloire, pour le salut des âmes et pour la consolation de ceux qui viendront et que nous attendrons avec impatience » (Rome, le 16-IX-1595) (25).

#### OPPOSITION D'OSTROZSKYJ

Pendant ce temps l'affaire commençait de prendre une autre tournure à Cracovie. La commission sénatoriale a préparé une réponse positive et du nonce et du roi (30-VII - 2-VIII). Il semblait que l'affaire était ici terminée et pouvait être transmise à Rome. Mais la position d'Ostrozskyj a pris un caractère menaçant non seulement pour la cause de l'union, mais aussi pour la paix de l'Etat. Le nonce écrivait : « Le prince Ostrozskyj persécute beaucoup ces pauvres (évêques) et *se vante* même d'avoir envoyé en Autriche et en Italie dix mille florins afin de tuer ces deux évêques pendant leur voyage, et il a écrit au patriarche de Constantinople de les démettre de leurs fonctions. Ce pourquoi dans notre réunion suivante nous considérerons les dangers qui peuvent menacer tout l'épiscopat de la Rous, pour pouvoir les éviter, et aussi nous réfléchirons sur les avantages ou dommages qui pourraient résulter de cette mission » (26).

On a pris la décision de renvoyer Potyj et Terleckyj à la maison jusqu'à la moitié du mois de septembre et, pendant ce temps, de dialoguer avec Ostrozskyj. Et cela a été fait. Les personnes choisies se sont rendues chez Ostrozskyj. Mais entre temps ont été saisies les lettres d'Ostrozskyj au synode des protestants à Torun (27). Dans ces lettres Ostrozskyj, mises à part les paroles dédaignées envers les catholiques, se déclarait prêt à partir avec des forces armées contre le roi en cas d'union. Cela a contrecarré la décision. Personne ne croyait plus à la bonne volonté d'Ostrozskyj. L'affaire est devenue dangereuse pour l'Etat. Le nonce a donné l'ordre à Potyj et Terleckyj de s'abstenir de partir à Rome jusqu'à notification.

Et pendant ce temps, le 19 septembre une commission se réunissait pour traiter de l'affaire de Torun et de l'affaire d'Ostrozskyj. Il semblait que la force d'Ostrozskyj et la raison de l'Etat pèseront plus lourd et par conséquent la question du voyage de Potyj et de Terleckyj sera reportée. Mais les lettres se sont croisées avec leurs destinataires : Potyj et Terleckyj sont arrivés à Cracovie comme il était convenu avant (moitié de septembre). Cela a accéléré la décision en question. L'affaire a été mise en délibération pendant une réunion spéciale (22 septembre). Malgré les différentes opinions des participants, les arguments de l'épiscopat ukrainien ont finalement prévalu, si bien qu'il a été décidé unanimement de conduire l'affaire jusqu'à la fin. Potyj et Terleckyj devaient aller à

Rome avec des lettres de recommandations du roi, du nonce et de l'archevêque (latin N.D.T.) de Lviv (25-26-16-IX-1595) (28).

### RECOMMANDATIONS DU ROI ET DU NONCE

Le roi écrivait entre autres : « C'est par une particulière grâce divine qu'une grande partie de la Rous, avec le Métropolitite et les autres évêques, en reconnaissant leur erreur, envoie les principaux représentants de sa hiérarchie à Vos pieds... Je n'ai pas besoin de demander que Votre Sainteté les reçoive avec un amour paternel — sachant qu'Elle désire gagner tous au Christ...

Moi, pour ma part, je ferai tout afin que, avec le temps, les autres aussi reconnaissent un pasteur unique et s'assemblent dans un troupeau... » (29) (Cracovie, le 25-IX-1595). Et de nouveau le nonce, dans une lettre adressée à ses supérieurs immédiats, recommandait les évêques ukrainiens de cette façon : « Que le Seigneur soit glorifié pour les siècles, lui, qui, dans sa bonté infinie, a daigné ouvrir les yeux des cœurs des évêques de la Rous et leur a permis de connaître leur erreur, dans laquelle ils ont vécu tant d'années et a dirigé leur pensée vers l'union avec la Sainte Eglise Romaine afin de reconnaître le Saint Père pour l'unique vrai Vicaire du Christ sur terre. C'est pour cela que — au nom de tous — partent pour Rome deux évêques, celui de Vladimir et celui de Luck... » (Cracovie, le 25-IX-1595) (30).

Deux jours plus tard (le 27-IX) Potyj et Terleckyj sont partis de Cracovie à Pouest — comme l'écrivait le nonce le 30 septembre : « Il y a trois jours, les évêques de la Rous sont partis pour Rome. La population de la Rous — d'après les renseignements qui me sont parvenus de l'évêque de Cholm — a accueilli cette décision avec beaucoup de satisfaction. Seul le prince Ostrozskyj, avec certains autres, s'y opposent avec toute leur résolution. C'est pour cela que je prie humblement Votre Grandeur de bien vouloir intercéder auprès de Sa Sainteté : que leur soit fourni tout le nécessaire — étant donné qu'ils n'ont pas pu profiter des revenus de leurs églises pendant ces temps brûlants. Ils étaient obligés de les utiliser pour défendre leurs possessions en général » (Cracovie, le 30-IX-1595) (31). De cette façon a été achevée l'étape préparatoire. L'affaire passa dans sa dernière phase ; voyage romain de Potyj et Terleckyj, pour déposer aux pieds de Clément VIII la profession de foi catholique au nom de tout l'épiscopat (32).

### LA DEFAITE DES « VERITES » FANTAISISTES

Après ces quelques lignes nous pouvons nous poser la question : Où sont ces « projets de Rome altièrè, où humiliation des évêques ukrainiens ? » Avec le moment de l'ouverture des Archives du Vatican,

tous les « secrets » sont largement accessibles à la totalité des chercheurs. Vraiment « secrètes » sont restées uniquement « les sources » des ennemis du catholicisme ukrainien. « Ces sources » sont cachées profondément dans les fourrés de la fantaisie humaine. Extraites à la lumière du jour elles sont présentées comme des « vérités » indiscutables. Elles sont destinées à couvrir les actions injustes perpétrées autrefois et perpétrées encore aujourd'hui (1949) en terre ukrainienne sur l'âme ukrainienne chrétienne. La révélation de ces « vérités », par exemple pendant le soi-disant « Concile de Lviv » de 1946, devrait couvrir la violence qui s'acharnait sur la conscience catholique ukrainienne derrière le « rideau de fer » de la part desdits « libérateurs du peuple ukrainien du jong polonais et romain » (33).

## DISCUSSIONS DE LA COMMISSION ET OPINIONS DIFFERENTES

### *A la veille du voyage de Potyj et Terleckyj à Rome*

Vers la fin du mois d'août 1595, quand la position d'Ostrozskyj en face des projets de l'épiscopat ukrainien se révéla non seulement fixée mais menaçante (34), la question de l'union de l'Eglise ukrainienne avec l'Eglise catholique paraissait perdue. En ce temps, quand de Rome ont été envoyés aux gouverneurs de l'Italie du nord et centrale (26 et 29 août) les messages dans la question de saluer les évêques ukrainiens, alors en Pologne (Cracovie), sous l'initiative du Nonce apostolique et sur l'ordre du roi, une commission spéciale a été constituée. Elle était chargée d'examiner encore une fois toute cette affaire et de décider de son utilité en ce moment. Parallèlement on continuait les pourparlers avec Ostrozskyj pour le faire adhérer à cette cause.

La commission (qui était composée du Nonce, du cardinal Radziwil, de l'évêque de Peremyszl, du chancelier de la Lituanie et de deux théologiens) a demandé à Potyj et Terleckyj de surseoir pour le moment de venir à Cracovie. Entre temps de vives discussions se déroulaient sur l'affaire (jusqu'au 9 septembre environ).

Mais les lettres ont déjà manqué leurs destinataires. En conséquence Potyj et Terleckyj sont arrivés à Cracovie (35) vers la moitié du mois de septembre, en passant probablement par Lviv. Leur arrivée accéléra les événements et a obligé de tirer les conclusions des discussions. Potyj et Terleckyj ont ajouté encore leur opinion. La position d'Ostrozskyj a été déjà généralement connue.

De cette façon, à la veille du voyage de Potyj et Terleckyj à Rome, à Cracovie apparurent au moins quatre principales opinions publiques à propos du catholicisme ukrainien.

L'échange d'avis avait lieu pendant la réunion de la commission, aux environs des 16-22 septembre ; les pensées étaient diverses (36). On a laissé au nonce la charge de prendre la décision. Celui-ci a ordonné à Potyj et Terleckyj de présenter la position de l'épiscopat. Cela a contrebalancé l'affaire : Potyj et Terleckyj sont partis à Rome.

Cependant il ne sera pas inutile de connaître les opinions des hommes éminents de l'époque à propos de cette question maintenant brûlante. Sans entrer dans les détails, nous allons passer en revue les plus importantes opinions de chaque groupe.

## I. — UNION MAINTENANT IRREALISABLE

Première opinion : l'Union de l'Eglise ukrainienne avec l'Eglise catholique n'est pas réalisable dans l'état actuel des choses. Les défenseurs d'une telle opinion (spécialement les hommes politiques polonais) pour appuyer leur point de vue, apportaient les motifs suivants :

1. Dans la Rous (Ukraine et Bielorussie) et en Lituanie, la religion orthodoxe grecque est plus ancienne et possède ses privilèges confirmés par le serment des rois, les privilèges que le roi ne peut pas enfreindre (37).

2. La noblesse et le peuple « de Rous » sont maintenant irrités. Il faut d'abord les pacifier. Il est nécessaire notamment de se concilier le prince Ostrozskyj.

3. La force des confraternités fondées par le patriarche est très grande : attachées au schisme, elles osent même publier des écrits contre le Siège Apostolique et contre le Pape de Rome.

4. Vu l'opposition des confraternités l'adhésion du peuple est impensable. Or, sans peuple, les seuls évêques n'ont pas une grande importance.

5. Avec l'union de l'épiscopat apparaîtra le danger d'une scission dommageable pour l'Eglise et pour l'Etat ; on a déjà fait un appel à Constantinople en demandant l'élimination des évêques.

6. Les évêques sans diocèses, c'est l'échec de l'union du début.

7. Les lettres circulaires d'Ostrozskyj ont tellement divisé le peuple et le clergé qu'ils ne veulent même plus entendre parler de l'union (38).

8. Dans une telle excitation des esprits procéder à l'union constituera une menace pour la paix dans l'Etat.

9. Juste avant l'acte de l'union il faut d'abord convoquer un synode « de la Rous » et si un tel synode ne promettait pas de réussite, alors de convoquer un synode général du clergé en Pologne, mais en incluant dans cette assemblée l'épiscopat et le clergé de la « Rous ».

10. Seulement dans de telles circonstances peut être envisagée l'union et une mission des évêques à Rome.

C'est de cette façon qu'apparaissent la cause dans certains milieux politiques polonais, qui avaient devant les yeux spécialement l'intérêt de l'Etat. Pour eux le catholicisme ukrainien était maintenant indésirable et même tout à fait impossible parce qu'il était contraire aux privilèges et menaçait de provoquer un trouble dans l'Etat.

## II. — L'UNION DE L'EGLISE UKRAINIENNE AVEC L'EGLISE CATHOLIQUE PEUT ETRE REALISEE AUSSI DANS LES CONDITIONS D'AUJOURD'HUI

Les raisons qui sont soulevées pour soutenir cette opinion démontrent que telle était l'opinion spécialement des cercles cléricaux polonais. Le principe politique était relégué à la seconde place ; on a souligné d'abord de tels moments :

1) Bien qu'il s'agit de la décision de la plus grande importance dans ces dernières années de la république, il n'est pas permis à cause de l'ajournement, de perdre une telle occasion (39).

2) Les Pères du Concile de Florence n'ont pas rejeté Isidore — bien qu'il était unique — et ici il s'agit d'une cause qui a, en sa faveur, tout l'épiscopat.

3) Le roi est prêt dans l'avenir d'utiliser son droit patronal pour la nomination des évêques — en donnant les sièges uniquement aux évêques unis.

4) De cette façon on viendra graduellement conquérir tout le clergé et tout le peuple (40).

5) Le prince Ostrozskyj voudrait examiner la cause dans un synode avec la participation des protestants. On ne peut admettre cela à aucun prix.

6) L'union traitée par un synode général du clergé de toute la Pologne — c'est une affaire lointaine —. De cette façon périra l'occasion présente.

7) Le pouvoir du roi et la force des catholiques sont tels que la position d'Ostrozskyj et de ses adhérents n'est pas très importante (41).

8) Le roi et les catholiques doivent éviter toute répression ou autre utilisation de la force.

9) Il faut surtout mettre en avant le principe qui est volontiers utilisé par les protestants et les orthodoxes à propos de liberté de conscience et de l'appliquer aux catholiques. Il paraît que l'on manque

de bon sens lorsqu'on interdit au clergé « de la Rous » de devenir catholique pendant que tous les autres ont la liberté d'adhérer à une secte — qu'ils désirent.

10) Le roi ne portera pas atteinte à des privilèges accordés par ses prédécesseurs, ni à son serment, parce qu'il le fera à la demande de ceux à qui profite ce serment et à qui les privilèges ont été accordés (42).

11) Le voyage de Potyj et Terleckyj ne doit pas être différé.

Cette opinion essayait d'atteindre le but désiré du point catholique, spirituel, mais il voulait faire le moins possible de concessions quant aux privilèges. (Par ex. il a écarté la question de classer l'épiscopat ukrainien parmi le clergé de Pologne, ce qui entraînait automatiquement les dignités sénatoriales.) De ce fait on ne peut conclure que la cause du catholicisme ukrainien était une « intrigue » polonaise au désavantage du peuple ukrainien et de son Eglise.

### III. — DANS LES CONDITIONS ACTUELLES L'UNION DE L'EGLISE UKRAINIENNE AVEC L'EGLISE CATHOLIQUE DOIT ETRE REALISEE

En vue de deux opinions contraires le nonce — qui devait décider — était en difficulté de trancher en faveur du pour ou du contre. De cette décision directe le nonce se protégea avec des raisons suffisantes ; pourtant il voulait qu'une telle décision soit prise à l'unanimité par toute la commission. C'est pour cela que Potyj et Terleckyj ont été invités à la salle du conseil, afin qu'ils exposent la position de l'épiscopat ukrainien dans cette affaire. On leur a posé une série de questions bien précises (peut-être par le nonce lui-même), et les réponses à ces questions donnent les principales thèses de l'épiscopat ukrainien (43) :

1) Le Métropolitte et tout l'épiscopat désirent l'union.

2) Le reste du clergé suivra, d'ailleurs son influence sur le peuple n'est pas aussi grande que dans le clergé latin.

3) Une nombreuse noblesse se déclare pour le plan de l'épiscopat. Seulement le secret des pourparlers dans cette question ne permet pas de révéler leurs signatures.

4) L'opposition se base précisément sur trois personnes seulement.

5) Tout ajournement de l'affaire paraîtra comme un mépris et un rejet de l'épiscopat. Cela sera tout de suite exploité par la propagande des adversaires.

6) Il y a un danger que dans ce cas là les évêques seront discrédités, et avec eux finira l'affaire de l'union.

7) L'ajournement amènera seulement leur déposition de l'épiscopat par le patriarche grec et alors le peuple pensera que l'union était une affaire de quelques individus qui ont été punis par l'Eglise.

8) Il y a sans doute un certain danger dans leur voyage à Rome, et dans l'union en général, mais il est loin d'égaliser cet autre danger qui résulterait de toute révocation.

9) Les évêques ont maintenant le choix : ou bien reconnaître le patriarche et accepter les peines imposées pour leur acte, ou bien de s'unir avec le Patriarche de l'Occident.

10) Ils ne peuvent pas rester sans Chef-dirigeant. Mais ils n'en reconnaissent pas d'autre que le Pontif Romain. Plutôt la mort que la soumission au patriarche de Constantinople.

11) Ils sont amenés à l'Eglise catholique non par une ambition ni par d'autres raisons humaines, mais par l'illumination divine et par la grâce divine qui les ont sortis de l'obscurité à la lumière (44).

12) Si l'état clérical en Pologne les acceptera dans leurs rangs, alors toutes les difficultés seront écartées.

13) Le Métropolitte Isidore était tout seul et eux — ils sont nombreux.

14) Jusqu'à maintenant il n'y avait pas en Pologne un roi tellement zélé et tellement pieux ni un pape tellement bon pour cet Etat, plein de zèle pour le salut d'âmes de tous les citoyens de cet Etat. Donc il y a une merveilleuse et unique occasion.

Les chaleureux discours de Potyj et Terleckyj ont profondément impressionné les présents. Potyj et Terleckyj se sont écartés en passant dans une autre pièce, et la commission, sous l'impression des arguments de l'épiscopat ukrainien, a décidé (45) :

1) De ne pas abandonner la cause de l'épiscopat ukrainien ni de la traiter comme une chose de peu d'importance, de l'accueillir plutôt avec des bras ouverts.

2) De mettre l'espérance principale sur la Providence Divine qui jusqu'à maintenant conduit la cause et aussi dans l'avenir la dirigera pour le bien commun.

3) Que le roi proclame une déclaration universelle en précisant que l'union projetée et réalisée sera identique à celle à laquelle se sont joints leurs ancêtres aux conciles, et à laquelle aussi le peuple maintenant aspire.

4) Que dans cette loi universelle il déclare que les évêques ne se sont pas conduits comme des personnes insubordonnées ni d'une façon secrète, mais ils ont agi après une réflexion mûre et au su du roi, mus par le zèle pour le salut des âmes.



4 a) Que, après aboutissement de l'union, le roi prenne l'épiscopat et le clergé sous sa protection et les classe dans l'état clérical, d'où chaque action contre eux sera considérée comme lèse-majesté.

5) Quand sera accompli tout ce que demandent les évêques du Siècle Apostolique et du roi — alors on peut espérer de cette œuvre un succès plus grand que celui — ancien — d'Isidore.

6) Donc il faut que les évêques Potyj et Terleckyj partent à Rome sans tarder.

De cette façon la question de l'union de l'Eglise ukrainienne avec l'Eglise catholique s'approcha de sa réalisation. Potyj et Terleckyj « dans quatre ou cinq jours » devaient partir de Cracovie à l'Ouest (27.IX.1595).

#### IV. — LA QUESTION DE L'UNION DE L'EGLISE UKRAINIENNE AVEC L'EGLISE CATHOLIQUE PEUT ETRE EXAMINEE SEULEMENT AU CONCILE UNIVERSEL OU LOCAL

Toutes les trois opinions précédentes étaient basées sur le principe que les évêques étaient compétents dans la question qu'ils traitaient. La quatrième opinion, celle d'Ostrozskyj et de ses partisans, niait cette règle capitale en enlevant le fondement de cette question et en la remplaçant par une théorie qui elle-même n'était pas sans contradictions. On peut dire qu'Ostrozskyj n'a pas médité son plan dans les détails : de quelle façon faudrait-il l'exécuter en pratique. En conséquence ce plan a été rejeté. Pourtant il ne sera peut-être pas inutile de mentionner ici les principaux points de ce projet qui était même antérieur au plan de l'épiscopat (1593).

Voyons en quoi consistait cette « unité » projeté depuis longtemps ?

1. Tous les habitants de la Pologne sont membres de la même foi (religion) et diffèrent seulement par les rites ; donc ils peuvent et doivent se mettre « d'accord ».

2. Chaque personne doit selon sa conscience glorifier le Seigneur, (malgré sa déclaration du 21.VI.1593 quand il écrivait qu'il faudrait faire l'effort afin que tous « glorifient le Seigneur par une bouche unique et par un cœur unique »).

3. Dans les questions de la foi et du rite aucun changement n'est admissible. Seulement on peut éliminer « toutes les nouveautés et trouvailles introduites par les hommes ». Mais la plus petite modification dans ces questions est dangereuse parce qu'elle entraînera comme conséquence des changements dans les questions plus importantes (46).

4. Pendant que chacun maintient comme cela sa position, sa foi et son rite — il faut arranger la vie en commun = « l'union ». Mais celle-ci

ne peut être réalisée que : a) avec le consentement de tous les patriarches d'Orient ; b) avec l'accord du pape de Rome ; c) avec l'acquiescement et information de la Moscovie et de la Moldavie.

5. Tout cela est réalisable uniquement au concile œcuménique, ou bien, si les autres ne sont pas d'accord, alors au synode local, mais nécessairement avec le consentement et la permission du patriarche de Constantinople.

De toute façon le Métropolitte et les évêques qui ont agi contre les canons ecclésiastiques devront être destitués et seront obligés de se soumettre aux peines ecclésiastiques. On pourra discuter de cette cause uniquement avec des personnes nouvelles.

Dans une telle perspective, devant Potyj et Terleckyj se profilerait non pas le voyage à Rome mais la descente dans une cellule monastique « pour la pénitence ». L'épiscopat ukrainien avait naturellement son opinion, une opinion différente de celle que voulait lui imposer Ostrozskij — une personne laïque. De telle façon la question a été posée très clairement et ne pouvait pas être décidée par un compromis. Spécialement le dernier point du programme d'Ostrozskij a donné dans les mains de Potyj et Terleckyj à Cracovie des arguments tellement forts que tous les participants de la commission citée ont été émus par le danger présenté et se sont écartés de leurs positions et opinions en acceptant pleinement l'opinion de l'épiscopat ukrainien. Indirectement la formule d'Ostrozskij a été rejetée. Potyj et Terleckyj sont partis pour Rome et pourtant les pourparlers avec Ostrozskij continuaient (47). Mais s'il existait la possibilité d'un compromis, il lui fallait un autre fondement — et non pas celui qui a été projeté par Ostrozskij — qui du reste ne se montra pas capable de proposer un autre plan. Donnant trop de poids aux éléments extérieurs (Moscovie, Byzance) avec lesquels il cachait sa profonde offense — d'être écarté de cette affaire — Ostrozskij estimait comme ébrèchement de sa personnelle autorité que de quitter sa position ou bien rectifier son point de vue. De cette façon sa tragédie et celle de sa lignée est passée dans une autre phase : Ostrozskij passa à la guerre ouverte avec le catholicisme ukrainien et l'Eglise catholique en général et échoua.

#### VOYAGE DE POTYJ ET TERLECKYJ A ROME EN 1595

Les possibilités d'un voyage des évêques ukrainiens à Rome dans la question de l'union devaient être probablement mentionnées par le nonce apostolique dans sa lettre du 23 février 1595 — une lettre que malheureusement nous n'avons pas pu retrouver. La première allusion vient donc du Siège Apostolique dans la lettre du 18 mars 1595, dans laquelle le cardinal (secrétaire Aldobrandini) propose une idée de la

venue de Terleckyj à Rome et promet de se conduire à Rome avec lui « avec tout l'amour et humanité », et il montre même toutes les espérances qu'il sera l'hôte personnel du pape (48). Quand il s'agit du nonce apostolique, la question du voyage a été pour la première fois mentionnée dans la lettre du 12 mai 1595 — où il donne compte rendu de toute la question. Quant à l'affaire du voyage à Rome, il écrit : « Il me serait très facile d'envoyer à Rome les évêques qui se sont présentés ici il y a quelques mois (Cracovie). Pourtant je pensais qu'il serait plus convenable à l'autorité du Représentant Pontifical d'éviter une telle rumeur comme si j'étais trop ardent et vif pour de telles affaires. On pouvait penser que j'ajoutais foi tellement vite et si facilement aux gens qui ne sont pas ici considérés comme constants. » (Cracovie, 12.V.1595) (49). Le représentant de l'épiscopat a abordé cette question explicitement dans les premiers jours du mois de mai pendant son séjour à Cracovie. Quittant le nonce, Terleckyj lui a promis que « dans les 6 ou 7 semaines viendront à Cracovie les légats de l'épiscopat choisis pour le voyage à Rome par tout l'épiscopat, pour une très sainte affaire » (Cracovie, 12.V.1595). Encore avant le synode, célébré par l'épiscopat à Pentecôte (2.VI), les évêques avertissaient le nonce « qu'ils arriveront à temps pour partir à Rome et se présenter devant le Saint Père » (50) (Cracovie, le 27.V). Le synode se déroula tranquillement et le sort tomba sur Terleckyj, le plus actif des évêques dans cette affaire, et Potyj proto-trône de la Métropole de Kiev. Et effectivement, après s'être documenté, le nonce écrivait déjà le 1<sup>er</sup> juillet qu'au synode « par un consentement général, ont été choisis deux évêques très capables comme délégués à Sa Sainteté... Nous les attendons de jour en jour... » (51) (Cracovie, le 1<sup>er</sup>.VII.1595). Mais le 7 juillet, ils n'étaient pas encore à Cracovie. Seulement le 17 juillet leur arrivée était signalée dans la chronique de l'église de Sainte Barbara.

En réponse à toutes ces annonces à propos du voyage de Potyj et Terleckyj à Rome, le Siège Apostolique écrivait que « nous les recevrons avec joie » (52) (Rome 29.VIII), et le 12 août le cardinal a demandé des comptes rendus détaillés sur le déroulement de toute l'affaire pour « avancer d'une façon claire » (53) à Rome (Rome, 12.VIII.1595). A Cracovie, en effet, l'affaire a été déjà décidée le 2 août par la réponse du nonce aux conditions de l'union posées par l'épiscopat et les garanties du roi (I.VIII). De cette façon, vers le 2 ou 3 août tous ces exposés circonstanciés ont été adressés à Rome et l'affaire du départ de Potyj et Terleckyj pour Rome était question de jours. Le roi leur a donné 600 florins pour un équipement plus convenable afin qu'ils puissent paraître aux pieds de Sa Sainteté au moins avec une certaine présentation. « Mon devoir est de leur procurer de l'argent pour le voyage » (Cracovie, 4 août), écrivait le nonce en envoyant les conditions de l'union (54).

En effet, le Siège Apostolique a commencé les préparatifs pour les saluer en Italie et à Rome. Déjà le 19 août a été décidé d'envoyer des messages aux villes frontières d'Italie « dans l'affaire des salutations des évêques de Rous » (55) (Rome, 19.VIII), spécialement à Padoue, la ville la plus poussée au nord des Etats Pontificaux sur le chemin nord-est de Rome. Les conditions de l'union — envoyées par le nonce — ont été données au cardinal Toledo pour examen (25.VIII) (56) et le 26 août une lettre est partie de la Chancellerie papale pour Padoue. Trois jours plus tard des lettres semblables ont été expédiées aux gouvernants des provinces plus approchées sur la route de Venise à Rome : Bologne, Romagne, Ancona, Loreto, Marques, Camerino, Perouge. Dans la circulaire il était écrit : « En apprenant que, grâce au zèle du nonce de Pologne, certains évêques, anciens schismatiques, sont partis vers Rome pour reconnaître l'Eglise Apostolique Romaine et rendre à Sa Sainteté l'hommage qui lui est dû, il serait agréable à Sa Sainteté si vous, conformément à cette circulaire — dans leur passage par cette région — leur faisiez une convenable réception avec toute la bonté qui vous caractérise. Je vous assure que, à part l'œuvre de charité, vous ferez une œuvre agréable à Sa Sainteté. » (Rome, 29.VIII.1595) (57).

Cela m'était vraiment agréable de trouver dans les registres des archives papales les transcriptions de cette circulaire — qui manifestent une grande attention du Siège Apostolique à cette affaire. Mises à part les difficultés du voyage d'alors, cette circulaire avait pour but d'écartier tout danger pour la vie de Potyj et Terleckyj de la part des hommes engagés par Ostrozskij en Autriche et en Italie. D'autre part le Siège Apostolique a attiré l'attention sur un autre danger — notamment de la part des Grecs de Venise. Pierre Arcudij, qui a séjourné pendant trois ans en Volynie, attirera l'attention des personnes compétentes que pendant la traversée de Venise les Grecs de cette ville peuvent essayer de détourner les évêques de la Rous de leur projet. Le Siège Apostolique prêtait vraiment attention aussi à cet aspect. A part les lettres ordinaires dans l'affaire — au nonce de Venise — le Secrétaire d'Etat a essayé d'apprendre par des sources privées quelles sont les intentions des Grecs. Le 23.IX le cardinal secrétaire interrogeait dans cette affaire un de ses serviteurs Pierre Nores afin de connaître les intentions des Grecs, spécialement de l'archevêque orthodoxe grec. Nores a dressé des lettres dans cette affaire à sa mère et à son ami Vincent Pinelli de Padoue, qui était en relations d'amitié avec l'archevêque grec de Venise. La famille de Nores devait donner les nouvelles directement au nonce de Venise, qui a reçu les instructions compétentes (23.IX.1595) (58). Pendant ce temps les cardinaux examinaient les conditions de l'union « pour terminer leurs travaux à temps et faire tout le nécessaire à la gloire de Dieu, pour sauver les âmes et pour la consolation de ceux qui arriveront ; ce pour-

quoi nous les attendrons avec empressement » (59) (Rome, 16.IX.1595). Et vraiment tout le nécessaire était fait, il ne restait que d'attendre avec patience.

#### PREMIERES REACTIONS DU SIEGE APOSTOLIQUE NOUVELLES DIFFICULTES

Pendant ce temps le départ de Potyj et Terleckyj pour Rome — préparé par le décret du roi (60) (30.VII) et par la réponse du nonce (1.VIII) (61) — a rencontré de nouvelles difficultés ou plutôt a été retardé dans l'espoir qu'il sera encore possible de gagner l'adhésion du prince Ostrozskij qui prônait son projet d'union pendant un synode général ou national. Pour cette raison Potyj et Terleckyj sont revenus de Cracovie chez eux avec l'assurance qu'au milieu du mois suivant (septembre) ils reviendront ici à nouveau pour partir définitivement à Rome.

A ce moment Potyj a réussi à s'entretenir personnellement avec Ostrozskij, à qui le roi a envoyé deux sénateurs avec des lettres. Toute l'affaire a été stoppée dans son déroulement. A Cracovie on attendait avec impatience la réponse d'Ostrozskij. Mais avant l'arrivée d'une réponse formelle les espoirs de gagner Ostrozskij se sont définitivement évanouis. Dans les mains du roi est tombée l'instruction d'Ostrozskij, donnée à son délégué Laskowski pour la réunion protestante de Torun (62). Il demandait l'aide des protestants et, de son côté, menaçait d'entrer en campagne si l'union était conclue. A part cela, il a attaqué indécemment le Pape de Rome et le clergé catholique. Finalement il a demandé aux protestants d'envoyer leur délégation au synode, qui devait se tenir sous son impulsion. De cette façon, par les forces communes, l'union deviendrait impossible. Après une telle démonstration, ni le roi ni le nonce ne se faisaient d'illusion de gagner Ostrozskij. Il semblait que Potyj et Terleckyj pouvaient se diriger directement à Rome.

#### ULTIMES PREPARATIFS

Pendant, et chez le roi et chez le nonce ont surgi d'autres pensées. La force d'Ostrozskij était tellement grande qu'en vérité on pouvait craindre de sérieux troubles pour l'Etat (63). Dans le doute le roi prenait conseil auprès des sénateurs les plus respectés (vers le 10.IX) et le nonce ne voulait pas endosser la responsabilité de ces possibles troubles. Il a été décidé de faire savoir à Potyj et Terleckyj de ne pas venir à Cracovie jusqu'à nouvel avis, et entre-temps a été convoquée une commission épiscopale-sénatoriale pour examiner la situation. Les discussions duraient longtemps. Les opinions étaient partagées. Mais les lettres envoyées à Potyj et Terleckyj sont arrivées trop tard. En emportant le strict

nécessaire au voyage, et conformément à la convention précédente, les deux évêques arrivaient à Cracovie au milieu du mois de septembre, avec un arrêt probable à Lviv (16.IX) (64). Leur apparition accéléra l'activité de la commission et, dans une nouvelle réunion (avant le 22 septembre), on a demandé de prendre la décision. Les arguments de Potyj et Terleckyj ont convaincu les participants et il a été décidé à l'unanimité : qu'ils partent à Rome.

En donnant un compte rendu détaillé de cette réunion et la variété des opinions des participants, pour finir, le nonce écrivait : « Pour ces raisons (de Potyj et Terleckyj) il a été décidé qu'ils doivent continuer leur voyage à Rome. Ce que j'espère arrivera dans quatre ou cinq jours. Mais il faudra les approvisionner de tout le nécessaire pour le voyage, le séjour et le retour. En effet, ils sont tellement persécutés qu'ils feront déjà une grande chose que de défendre leurs églises contre les attaquants, les revenus en seront à peine suffisants pour cela. » (Cracovie, 22.IX.95) (65).

Dans ce but — pour couvrir les frais de voyage et les dépenses nécessaires, entre le 22 et le 27 septembre, le nonce a donné l'ordre à son procureur de leur solder plus de 864 escudes romains — comme on peut le conclure en lisant le compte rendu de la chambre romaine du trésor (66) (du 15.XI.1595). C'était hormis les moyens propres (on a mis en gage certains biens), et s'ajoutent 600 florins de la part du roi. Tout cela constituait le capital de route des évêques et de leur équipe.

Déjà depuis longtemps le nonce projetait comme guide du voyage le diplomate connu, Alexandre Komulowicz qui séjournait alors dans la région de Vilno. « Il y a quelques semaines — écrivait le nonce le 22.IX (67) — j'ai écrit au prêtre Alexandre afin qu'il vienne ici vers la fin du mois (septembre) pour conduire les évêques à Rome. Mais jusqu'à maintenant je n'ai pas de réponse. S'il vient je vais lui confier la tâche, sinon je vais les confier à l'homme qui leur a été donné comme compagnon, par l'évêque de Luck (latin). » Cet homme était Luca Doktorowycz, chanoine de Luck, et qui, en effet, a reçu cette tâche.

## DEPART DES EVEQUES

Recevant les 25-27.IX les lettres de recommandations (68) du nonce et du roi au Pape et au cardinal secrétaire, Potyj et Terleckyj sont partis le 27 septembre de Cracovie à l'ouest, et se sont dirigés vers l'Italie. Trois jours après leur départ, le nonce a encore une fois, par courrier, attiré l'attention des autorités sur le séjour des délégués à Rome, en pensant à tout (30.IX) (69). Dans une lettre circulaire solennelle publiée à cette occasion, le roi a annoncé aux citoyens de l'Etat, la décision de l'épiscopat. Il les exhorte tous le suivre l'exemple des évêques et rejette

les fausses rumeurs touchant cette question. Il promet de remplir ses engagements et déclare que le Siège Apostolique les remplira aussi. Dans ce but « deux évêques — celui de Vladimir et celui de Luck — sont partis pour Rome. » De cette façon la question a été finalement transmise de Cracovie à Rome. Pendant deux semaines entières nous n'avons aucune nouvelle des voyageurs. Peut-être voyageaient-ils intentionnellement d'une manière discrète par crainte des menaces d'Ostrozskij ? (70) C'est seulement le 21 octobre que le Siège Apostolique approuve l'envoi des évêques à Rome en invoquant le motif identique qui, en son temps, a contrebalancé les affaires à Cracovie : la Providence divine qui, jusqu'à maintenant a dirigé l'affaire, va continuer de la diriger jusqu'à une heureuse fin (Rome 21.X). Et de nouveau, il y avait trois semaines d'incertitudes et d'attente (71).

Le 26 octobre Potyj et Terleckyj se retrouvent sur le territoire d'Italie, en évitant Venise. Le premier qui les a salués c'était l'évêque de Padoue, en donnant immédiatement la nouvelle au Secrétariat d'Etat. Depuis la circulaire concernant la question de la salutation des évêques, deux mois se sont déjà écoulés. Le cardinal secrétaire a donc envoyé une nouvelle circulaire avec un rappel de la lettre du 29 août, ajoutant l'annonce que les évêques mentionnés se trouvent déjà sur le territoire d'Italie (Padoue) en route vers Rome (4.XI). Aux gouverneurs des Etats Pontificaux a été rappelé de nouveau qu' « ils doivent être prêts à les recevoir avec amour et cette bienveillance voulus par Sa Sainteté » (72) (Rome, 4-XI.1595), de la même façon que l'avait déjà fait l'évêque de Padoue. Les administrateurs sur place traitaient ces circulaires-injonctions avec attention voulue. Nous pouvons le constater suite à une petite erreur : l'évêque Fantino a accueilli un évêque polonais de Plock en pensant qu'il s'agissait exactement de ces évêques de la Rous depuis longtemps annoncés (4.XI) (73). Le même jour, le 4 novembre, est parti aussi un courrier pour la Pologne en annonçant que le voyage a réussi, que les évêques ont déjà quitté Padoue « et quand ils viendront ici, nous ne négligerons rien, et nous tâcherons de leur donner la plus grande satisfaction. » (Rome, 4.XI) (74).

## ARRIVEE A ROME

C'était mercredi 15 novembre (75), par l'ancienne voie des légions romaines (Via Cassia), que s'approchait de la ville éternelle un convoi qui était visiblement passé par les marécages. Pendant les deux nuits précédentes il y avait des pluies d'automne, et la veille il y avait en plus du brouillard. Mercredi, vers la soirée, se déclencha une grande tempête avec un fort orage, et pendant la nuit arriva de nouveau une grande averse. Avec quels sentiments entraîent donc à Rome Potyj et Terleckyj ?

Vraiment le climat ne les favorisait pas, mais ils étaient conduits à Rome non pas par curiosité touristique, mais par la foi, grâce à laquelle, même à travers la pluie, ils voyaient au-dessus de Rome la roche de Pierre, sur laquelle le Christ a bâti son Eglise.

A propos de cette arrivée, écrivait le déjà nommé Pierre Nores à son ami de Padoue : « Les évêques de la Rous sont finalement arrivés ; ils ont été reçus avec une grande joie et d'expression d'amour. Ils ont commencé le séjour par une visite au Cardinal (Secrétaire d'Etat) et celui-ci, encore le même soir, les a conduits chez le Saint Père qui les a reçus avec un amour paternel. Il les félicita en quelques mots de la décision de leur métropolitain, des évêques et d'eux-mêmes. Ces félicitations, ils les ont méritées aussi à cause de leurs peines et incommodités supportées pendant ce long voyage. (A ce moment-là se déchaînait sur Rome un orage et tombait une grande pluie. A. W.). Le Saint Père les congédia pour ne pas les empêcher de se reposer. Il les a confiés aux soins du Cardinal déjà nommé. » (Rome, 2.XII.95) (76). Encore, ce même jour, Clément VIII a donné à sa trésorerie une lettre autographe pour le remboursement des frais du voyage de Potyj et Terleckyj. L'après-midi du troisième jour après leur arrivée, Potyj et Terleckyj ont été reçus en audience spéciale (le vendredi 17.XI). Le lendemain, le Cardinal Secrétaire écrivait au Nonce Apostolique en Pologne : « Hier soir les évêques de la Rous ont été introduits devant le Saint Père avec une grande joie réciproque. Nous ne négligerons aucune bienveillance possible. Ils paraissent très agréables et très fervents. Nous espérons donc que toute cette affaire, avec l'aide de Dieu, se terminera d'une façon heureuse. » (Rome, le 18.XI) (77).

## PROCEDURES PREALABLES

Les évêques-délégués ont remis au Pape la lettre de l'épiscopat ukrainien et les conditions d'union (78). De cette façon commença l'avant-dernière étape de l'union de l'Eglise ukrainienne avec l'Eglise catholique, l'étape qui dura presque un mois entier. Ce temps a été utilisé pour l'examen des conditions à approuver. Voici ce qu'en écrivait le déjà mentionné Nores à son ami : « Ils ont transmis la lettre dans laquelle ils demandent certaines faveurs, et proposent les conditions dans lesquelles ils voudraient accéder à cette union... Maintenant on examine la lettre et on fixe les points qui sont dans cette écriture... La lettre est maintenant dans les mains du P. Saragossa, le compagnon du Maître du Palais Papal. Il l'a reçue sur l'ordre du Saint Père pour faire ses remarques. Ensuite, on passera aux choses ultérieures. Le rite de leur union sera publique, en présence générale de tous les cardinaux » (79). Telle était l'écriture de Nores du 2 décembre 1595. Jusqu'au



16 décembre, nous n'avons aucune nouvelle de la marche des affaires, ni des délibérations de la Commission spéciale des cardinaux. Le Père Saragossa a donné ses observations, et le Saint Office les a prises en considération. De cette façon, le 16 décembre Nores écrivait la suite de la cause : « Ils examinent encore ces demandes, pourtant ils insistent afin qu'on finisse avant les fêtes » (Rome, 16.XII) (80).

#### PROFESSION DE LA FOI CATHOLIQUE

Cependant, une nouvelle difficulté surgit du côté le moins attendu : Clément VIII tomba malade de la podagre (14.XII). Il semblerait que l'affaire serait reléguée après les fêtes. Mais, vers le 20 décembre, l'état de santé du pape s'améliora un peu. Si bien, que le 21 décembre, le pape pouvait de nouveau prendre part aux affaires publiques, et le 22 décembre son état de santé s'était tellement bien amélioré que le lendemain (samedi 23 décembre) a été convoquée une congrégation générale des cardinaux dans la salle de Constantin, pendant laquelle Potyj et Terleckyj ont fait la profession de la foi catholique. Le but du voyage a été atteint (81).

#### LES FETES DE NOEL

Le lendemain, après les vêpres de Noël — pendant lesquelles le pape a élevé Potyj et Terleckyj à la dignité d'assistants à son trône (82) — le Saint Père tomba de nouveau gravement malade (du 24 au 30.XII). Les offices de Noël, dans la basilique Saint Pierre, ont été célébrées en son absence.

Potyj et Terleckyj ont pu se consacrer totalement aux célébrations de Noël à l'église grecque de Saint Athanase. Là, ils ont célébré les Liturgies solennelles : (Potyj le 25.XII, Terleckyj le 27.XII) avec le clergé grec (83).

C'est seulement après la guérison du pape que nos évêques ont commencé à prendre part aux célébrations solennelles papales (31.XII. 1595, 2 et 5.I.1596 et 2.II.1596). Avec leurs ornements précieux, ils se distinguaient fortement de la totalité des cardinaux et des évêques (84). Les maîtres de cérémonie du pape regardaient minutieusement les différentes parties de leurs ornements liturgiques et pouvaient à peine satisfaire à la curiosité et répondre aux questions posées.

#### ACTIVITE DES EVEQUES A ROME

Les évêques surveillaient de près les événements du pays (le point de vue d'Ostrozskyj et les tractations avec lui) (85). Ils ont reçu à temps les nouvelles du nonce et, vers mi-janvier, ont commencé les préparatifs

pour le voyage de retour. Déjà, le 11 janvier, ils font les démarches pour être reçus une nouvelle fois en audience chez le pape pour lui soumettre « beaucoup de leurs affaires » (86). Ils ont remis un mémorial particulier, mais cette fois l'audience ne leur a pas été accordée, vu le nombre d'autres affaires à traiter. Et voilà que, dans la deuxième moitié du mois de janvier, Clément VIII a de nouveau subi une attaque de podagre (16-25.I). En conséquence à deux nouvelles demandes d'audience les évêques ont reçu encore une fois une réponse négative : « à cause de la maladie ». Ils ont donc laissé dans les mains du pape les mémoires relatifs (87). C'est probablement seulement le 27 janvier que nos évêques étaient à l'audience, pendant laquelle — entre autres — il y avait la question de leur retour. Cette question « du retour et du congé des évêques de la Rous » a été traité aussi à la congrégation des cardinaux le 1<sup>er</sup> février.

Et le temps vraiment pressait. Le nonce écrivait déjà le 19 janvier de Cracovie, que les évêques « peuvent revenir quand ils voudront, car ici il sera plus facile de faire avancer l'Union avec leur participation » (Doc. n° 164, p. 257).

Quant aux lettres envoyées au roi — à propos de l'acte du 23 décembre — le nonce les lui a remises vers les 25-26 janvier (88). Le roi a ordonné d'en faire de suite des copies et de les envoyer à Ostrozskyj. Les évêques ont peut-être donné la raison de leur hâte à l'audience du 27 janvier (89). En effet, ce jour-là le cardinal-secrétaire informait le nonce qu'ils « veulent arriver à la diète de l'Etat pour y soulever la question de leur admission au Sénat, déjà à partir de la prochaine session » (Rome 27.I), car de cela en découlait le principal moyen de la réussite (90). Par conséquent, le Siège Apostolique pouvait annoncer — après les consultations du 1<sup>er</sup> février — que « les évêques de la Rous se mettent déjà en route avec l'aide de Dieu et qu'ils paraissent contents de l'hospitalité reçue. Vraiment, de notre part, nous n'avons rien négligé et ils se sont bien réjouis à l'annonce que le prince Ostrozskyj se penche vers l'Union... » (Rome 3 fév. 1596) (91).

Parmi les préparations immédiates — à part toute une série de lettres apostoliques aux différents dignitaires de la Pologne et de la Lituanie, où l'affaire de l'Eglise ukrainienne était recommandée (le 7 février 1596) (92), il faut mentionner que le même jour Clément VIII a donné une lettre autographe à sa trésorerie pour la somme de « deux mille d'escudes en or... pour couvrir les frais de retour » (7 fév. 1596) (93). L'argent devait être payé à Luc Doktorowytch, administrateur de la Maison de Potyj et Terleckyj. Ce même jour, le trésorier a donné l'ordre correspondant au caissier, mais par sécurité Doktorowytch a touché l'argent seulement peu avant le départ de Rome (paiement de caisse du

5 mars 1596). Le même jour, le Siège Apostolique a pu annoncer au nonce de Cracovie que « les évêques de la Rous partiront déjà très bientôt, étant donné que *toutes leurs affaires* ont été réglées avec *pleine satisfaction* (10 fév.) (94). Le 16 février, les frais d'orfèvre ont été payés pour l'or employé en confection des ornements = 153 escudes (du 13 au 18 février) (95).

#### RETARD DU DEPART

Le départ des évêques a été retardé par la préparation des bulles (23.II) (96) et l'organisation du départ pour la Pologne du Grec Pierre Arkudij. Les évêques l'ont demandé au pape pour en faire le directeur d'un séminaire que le Siège Apostolique a consenti de construire à ses frais (97). Arkudij, qui avait des souvenirs assez désagréables de son premier séjour en Volynie, et désirant revenir dans sa patrie (Grèce), faisait tout son possible pour ne pas partir. Déjà le 1<sup>er</sup> février il a donné une réponse négative, mais il a reçu une recommandation de départ « pour le service de Dieu ». L'autre cause du retard du départ de Rome de Potyj et Terleckyj, était l'affaire d'impression du calendrier corrigé (98), calendrier qui leur a été concédé à leur demande exprimée dans le mémorial du 8 février. Le Saint Père a consenti à ce nouveau don, et le lendemain (9 fév.), le trésorier apostolique a reçu la consigne de faire les dépenses nécessaires pour confectionner les caractères qui conviennent. A part les dépenses, la confection de « certaines lettres manquantes parmi les caractères slavons » de l'imprimerie apostolique (99) devait prendre un peu de temps. De cette façon, l'affaire du retour était reportée aux premiers jours de mars 1596.

#### RETOUR DES EVEQUES

Le 7 mars 1596, Luc Doctorowytch a été payé pour ses services « comme interprète des évêques de la Rous » (7.III) — 100 escudes romains — pour l'achat des livres (100). Les dernières affaires étaient réglées, c'est vers le 10 mars Potyj et Terleckyj se sont mis en route pour le voyage du retour. Le fils de Potyj (avant son ordination Potyj était marié et devenu veuf en 1592 — N.D.T.), est resté à Rome pour ses études, et le Siège Apostolique, à l'instance du père, lui a concédé une subvention avec un serviteur (101) (14.III). Donc, même pour une raison purement personnelle Potyj pouvait partir de Rome pleinement satisfait.

Il n'y a pas de raison de supposer que le voyage de retour de Potyj et Terleckyj durât moins de huit semaines — le temps qui leur était nécessaire pour le voyage d'aller à Rome — (27.IX - 15.XI). Il faut donc placer leur arrivée à Cracovie vers la fin avril 1596.

De toute façon, dans les premiers jours de mai ils étaient déjà chez eux, car ils ont relaté leur voyage au métropolitain et aux autres évêques qui ont fixé ensemble la date du concile de ratification, et en ont fait part au nonce apostolique. Celui-ci, déjà le 20 mai, écrivait à Rome que « le synode des évêques de la Roussie aura lieu en septembre, à la fête de l'Ange Saint Michel » (102).

Le voyage de Potyj et Terleckyj a donc pris fin, ainsi que les pleins pouvoirs qui leur ont été donnés d'agir au nom de tout l'épiscopat. Ensuite, c'était à l'épiscopat de prendre les décisions — sans intermédiaire.

## CONCLUSION

C'est exprès que nous avons donné ces particularités moins connues, ou bien jusqu'à maintenant inconnues, du voyage de Potyj et Terleckyj à Rome, en laissant de côté les affaires importantes, pour la plupart connues, comme par exemple l'acte du 23 décembre 1595, les lettres pontificales, les bulles, etc. Ces documents généralement connus, partiellement publiés, ont un caractère ecclésiastico-juridique. Notre but était d'attirer l'attention à ces choses secondaires qui— à part quelques précisions chronologiques, par leur fortuité même, arrivant par hasard — jettent beaucoup de lumière sur la première rencontre des cercles ecclésiastiques romains avec l'Eglise d'Ukraine et avec ses principaux représentants.

On pourrait mettre peut-être en doute certaines phrases littéraires de la correspondance officielle du Siège Apostolique, et même des évêques eux-mêmes, Potyj et Terleckyj (par ex. la lettre adressée à Balaban du 29.XII.1595) (103) et contester les impressions qu'ils ont ressenties à Rome. Mais on ne peut pas ne pas croire à ces certificats des livres de caisse à propos de plusieurs milliers de pièces d'or payées pour les frais de voyage de Potyj et Terleckyj, à ces sérieuses remarques des maîtres de cérémonies romains dans leurs notes-mémoires.

En rassemblant donc ces échos détachés et occasionnels dans un tout compréhensible, nous sommes obligés de rectifier les opinions de la plus grande partie des historiens orthodoxes, et les expressions des ennemis du catholicisme ukrainien. Car dans un but propagandiste ils s'efforcent de ruiner les racines du catholicisme ukrainien, essayant de stigmatiser le voyage de Potyj et Terleckyj à Rome comme une chaîne ininterrompue de plusieurs mois d'humiliation de la personnalité ukrainienne. A la lumière des documents nous devons blâmer ces expressions des historiens célèbres ou moins célèbres, même s'ils nous sont proches, universellement estimés et de la même nation. La popularité ou la notoriété de certaines phrases fausses n'excuse nullement leur ultérieure répétition. Et donc à la lumière des documents, le voyage romain de Potyj et Terleckyj en 1595-96 manifeste non pas l'humiliation de la personnalité ukrainienne, mais plutôt son triomphe, et un triomphe de l'Eglise ukrainienne. Pour quelques mois l'Eglise ukrainienne est devenue

— dans le centre du monde catholique — l'objet d'une très grande portée. Pendant plusieurs mois le Siège Apostolique cherchait, non seulement avec de belles paroles mais d'abord avec des faits, de démontrer son estime envers la hiérarchie ukrainienne, son appréciation envers le rite ukrainien et ses particularités, auxquelles même le cérémonial millénaire de la cour papale devait céder la place. Par la participation d'avant-garde des évêques ukrainiens dans les offices divins de Noël, Epiphanie et Nouvel An, ces particularités ont été introduites officiellement dans la structure du catholicisme.

L'Eglise catholique ukrainienne n'a pas à rougir du voyage de Potyj et Terleckyj à Rome. Au contraire, elle peut et doit en être fière, aussi bien en raison des personnes mêmes des évêques envoyés qu'en raison des résultats. Déjà, dès la première rencontre avec les évêques, les hommes, qui pendant de longues dizaines d'années côtoyaient les plus divers hiérarques du monde catholique, les estimaient comme des personnes « très agréables, dévouées » (Card. Aldobrandini, 18.XI) (104), « des hommes d'une excellente conduite et très judicieux dans la direction des affaires » (P. Nores, 2.XII) (105).

L'Eglise catholique ukrainienne n'a pas à être déçue non plus des résultats : vu les réussites de ce voyage (l'union réalisée aux conditions proposées par l'épiscopat ukrainien, fondation d'un séminaire, calendrier, etc.), comportement à son égard des larges cercles romains et de toute l'Italie centrale et septentrionale.

## NOTES

(1) Dans l'ancien ouvrage : « Respublica, sive Status regni Poloniae, Lintualniae, Prussiae, Livoniae, etc. » Ludguni Batavorum, ex Officina Elzeviriana, 1627. In 32, 467 p... Voir section : « Ex Honorio, de Interregno Poloniae, anno 1587. Horatti Spanorchii Divinatio » p. 398-400.

(2) Presque tous les autres documents concernant « l'UNION DE BREST » (ou mieux : « l'ENTENTE DE BREST ») éparpillés dans les différentes archives — ont été opportunément rassemblés dans un gros volume de 538 pages, dont le titre est : « DOCUMENTA UNIONIS BRESTENSIS EIUUSQUE AUCTORUM » (1590-1600). Ces documents, que nous citerons DUB, avec le N° et la page, donnent avec une grande précision l'indication de quelles archives ou autres sources ils sont tirés, s'ils sont déjà publiés et où. Les textes y sont reproduits dans la langue originale — en latin, en italien de l'époque, en polonais, en slavon, etc. Le volume cité, publié en 1970 à Rome, est disponible chez ses éditeurs : les PP. Basiliani, via S. Giosafat, N° 8, 00153 Rome, Italie.

Ici voir DUB, N. 50, p. 90.

(3) Documentation Catholique, Paris 1946, XLIII, coll. 59-90.

(4) DUB, N. 14, p. 30.

(5) DUB, N. 16, p. 32.

(6) DUB, N. 24, p. 45.

(7) DUB, N. 26, p. 48.

(8) DUB, N. 30, p. 51.

(9) DUB, N. 32, p. 52.

(10) DUB, N. 34, p. 55.

(11) DUB, N. 35, p. 56 et Litt. II, N. 532, p. 92 dans : Litterae Nuntiorum Apostolicorum Historiam Ucrainae Illustrantes vol. II (in Analecta OSBM - Romae 1959). (que nous citons : Litt. II.)

(12) Ibidem.

(13) DUB, N. 35, p. 57

(14) Ibidem.

(15) DUB, N. 37, p. 58.

(16) DB, N. 40, p. 60.

(17) DUB, N. 49, p. 89.

(18) DUB, N. 50, p. 90.

(19) DUB, N. 56, p. 97.

(20) DUB, N. 68, p. 119.

(21) DUB, N. 62, p. 112.

(22) DUB, N. 63, p. 113.

(23) DB, N. 73, p. 123.

(24) DUB, N. 76, p. 124.

(25) DUB, N. 93, p. 147, voir aussi N. 92, p. 147 et Litt. II, N. 498, p. 65-66.

(26) DUB, N. 88, p. 140 (12-15 août 1595).

(27) DUB, N. 91, p. 143-147.

(28) DUB, N. 98, 99, 100, 101, p. 156-161.

(29) DUB, N. 98, p. 157.

(30) DUB, N. 99, p. 158.

(31) DUB, N. 203, p. 164-165.

(32) DUB, N. 45, p. 79-81.

(33) Voir DOCUMENTATION CATHOLIQUE, Paris 1946, l.c.

(34) Passim, mais voir p. ex. DUB N. 88, p. 140 : « Il Duca di Ostragia perseguita questi poverelli grandemente et ha per quanto si vanta inviato in Italia et in Austria dieci milla fiorini, accio siano nel camino ammazati li sopradetti due Ves-covi ».

(35) DUB, N. 67, p. 119.

(36) DUB, N. 95, p. 149-153.

(37) DUB, N. 95, p. 149.

(38) DUB, N. 95, p. 150.

(39) Ibidem.

(40) Ibidem.

(41) P. 151.

(42) Ibidem.

(43) DUB, N. 52, p. 151-153.

(44) Ibidem, p. 151.

(45) DUB, N. 95, p. 152.

(46) DUB, N. 10, p. 23-24.

(47) DUB, N. 83-84, p. 130-147.

- (48) DUB, N. 32, p. 52.  
(49) DUB, N. 35, p. 56, Litt. II, N. 477, p. 54-55.  
(50) DUB, N. 37, p. 58-59.  
(51) DUB, N. 49 et N. 50, p. 89-91.  
(52) DUB, N. 82, p. 129-130.  
(53) DUB, N. 68, p. 119.  
(54) DUB, N. 64, p. 117.  
(55) DUB, N. 73, p. 123.  
(56) DUB, N. 76, p. 124.  
(57) DUB, N. 82, p. 129-130.  
(58) DUB, N. 96, p. 153-154.  
(59) DUB, N. 92-93, p. 147.  
(60) DUB, N. 57-59, p. 97-103.  
(61) DUB, N. 62, p. 112-113.  
(62) DUB, N. 91, p. 143-147, Litt. II, N. 510, p. 71-74.  
(63) DUB, N. 91, p. 146.  
(64) DUB, N. 94, p. 148.  
(65) DUB, N. 95, p. 152-153.  
(66) DUB, N. 120, p. 177.  
(67) DUB, N. 95, p. 153.  
(68) DUB, N. 98, 99, 100, 101, p. 156-161.  
(69) DUB, N. 103, p. 165.  
(70) Litt. II, N. 525, p. 88.  
(71) DUB, N. 107, p. 168.,  
(72) DUB, N. 116, p. 175.  
(73) DUB, N. 115, p. 174-175.  
(74) DUB, N. 117, p. 176.  
(75) DUB, N. 119, 122, 123, p. 176-177, 178-179, N. 158, M. 15, p. 247.  
(76) DUB, N. 130, p. 184.  
(77) DUB, N. 122, p. 178.  
(78) DUB, N. 131, p. 185, N. 136 et 137, p. 191-197.  
(79) DUB, N. 130, p. 184.  
(80) DUB, N. 137, p. 193.  
(81) DUB, N. 138-145, p. 201-226.  
(82) N. 148, p. 235.  
(83) DUB, N. 149-150, p. 237.  
(84) DUB, N. 146-147, p. 233-235.  
(85) Litt. II, N. 553, p. 102.  
(86 et 87) DUB, N. 157, p. 244.  
(88) DUB, N. 166, p. 259.  
(89) DUB, N. 167, p. 259.  
(90) Ibidem. En Pologne à l'époque la présence au Sénat était bien nécessaire pour pouvoir y défendre l'Union qui était attaquée par ses puissants adversaires.  
(91) DUB, N. 168, p. 259.  
(92) DUB, N. 169-186, p. 263-289.  
(93) DUB, N. 170, p. 263.  
(94) DUB, N. 189, p. 290 (C'est nous qui soulignons).  
(95) DUB, N. 192, p. 291.  
(96) N. 167-169, p. 259-263.  
(97) DUB, N. 157, p. 245 et N. 168, p. 260, Litt. II, N. 567, p. 107.  
(98) DUB, N. 157, p. 245.  
(99) Ibidem.  
(100) DUB, N. 204-205, p. 303-304.  
(101) DUB, N. 157, p. 245.  
(102) Litt. II, N. 583, p. 114.  
(103) DUB, N. 149-150, p. 235-239.  
(104) DUB, N. 122, p. 178.  
(105) DUB, N. 130, p. 184.